

1713, 31 juillet : Dépôt d'un abandon par Aubin Lambert et ses enfants, à Aubin Lambert fils.

L'ancêtre Aubin Lambert abandonne à son fils Aubin II une terre de 4 x 40 arpents, à Saint-Nicolas, avec une vieille maison, une étable et un vieux hangar; quelques meubles de peu de valeur; 2 boeufs de sept ans; 3 vaches.

La terre cédée contient 12 arpents en culture.

En outre, Aubin Lambert I se voyant chargé de sa fille Catherine, *sourde-muette et très incommodée*, a fait assembler tous ses enfants pour procéder à un partage équitable de ses biens.

Aubin Lambert fils devra Prendre soin de sa soeur Catherine, verser 80 £ à chacun de ses frères et soeurs, en compensation de leurs droits successifs, et rembourser environ 300 £ dues par ses père et mère à plusieurs créanciers.

Cet acte est rédigé par Pierre Lepicard, curé de Saint-Nicolas.

Témoins : François et Etienne Fréchette; Jean Gatin.

(signé) : etienne frichet f. frichet J Gatin

P. Lepicart

Annexe : Quittance (non datée) de 80 £ par Michel Lambert, à son frère Aubin.

Notaire : Barbel, Jacques (1703-1740).

Observation : L'acte que Pierre Lepicard, curé de Saint-Nicolas, rédige le 7 mars 1713, est déposé, le 31 juillet 1713, dans le greffe du notaire Jacques Barbel.

Généalogie : Catherine Lambert est le 2^e enfant d'Aubin I & Elisabeth Aubert. Née sur le territoire de la future paroisse de Saint-Augustin de Desmaures, le 5 avril 1673, elle est baptisée à l'église Notre-Dame de Québec, le 12 avril 1673. Catherine Lambert ne s'est pas mariée. L'acte de sa sépulture n'a pas été retrouvé.

Source : [Les Lambert-Champagne-Aubin, p. 80-81](#)